
 Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences and Arts Western Switzerland	Descriptif de module Filière Bachelor en Viticulture et Œnologie	 CHANGINS haute école de viticulture et œnologie
Crédits ECTS : 2	EcoGest IV	2023-2024 (S4)
Cours lié(s) :	Gestion de crise	Cours frontal ou à distance
Périodes hebdomadaires :	2 périodes	Total : 32 périodes
Responsable du module :	Alexandre Mondoux	alexandre.mondoux@changins.ch
Enseignants responsables de cours :	Alexandre Mondoux	alexandre.mondoux@changins.ch
Prérequis :	Avoir suivi le module Ecogest III	
Langue d'enseignement :	Français	
Présence :	Non-obligatoire, sauf pour : Obligatoire pour les deux cours (4 périodes au total) de Madame Belinda Meier sur la « Cohésion micro-entreprise ». 10 points (sur un total de 80 points) dans l'examen de « Gestion de crise » dépendent de la présence du ou de la candidat-e (+2.5 points par période de présence).	
Modalité d'évaluation :	Evaluations individuelles	
Modalité de validation du module : Modalité de validation du cours :	Se référer au " Règlement d'études de la filière Bachelor of Science HES-SO en Viticulture et Œnologie " en vigueur. La moyenne du module n'est calculée que lorsque tous les cours sont validés. Le cours est validé à condition que la moyenne des évaluations soit au minimum de 3.8. La ou le candidat-e ayant obtenu une note de cours inférieure à 3.8 est inscrit-e d'office à la remédiation de ce cours. Si la remédiation est réussie, la note finale obtenue au cours après remédiation est de 4.0. Le droit à la remédiation ne peut s'exercer qu'une seule fois par cours. En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e peut répéter le cours. Le droit à la répétition ne peut s'exercer qu'une seule fois.	
Objectifs du module :	Développer une gestion des risques pertinente pour l'entreprise dans une optique durable et identifier les liens avec la gestion de crise Appliquer les outils et méthodes de la gestion de crise pour mieux gérer les problèmes (financiers, légaux, etc.) et rétablir la situation dans les meilleurs délais Développer les connaissances et compétences pour mener à bien le projet transversal "Microentreprise"	

Cours Gestion de crise (2 périodes hebdomadaires)	
Compétences visées :	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluer une situation de crise et la résoudre d'une manière durable - Accompagner la gestion des risques en mettant en œuvre des solutions (financières, légales, etc.) - Assainir financièrement une entreprise, lui permettant de repartir sur de bonnes bases.
Contenu du cours :	<ul style="list-style-type: none"> - Gérer une entreprise en situation de crise : gestion des risques et évaluation d'entreprise - Redresser une entreprise en difficulté : diagnostic d'entreprise, instrument de pilotage d'entreprise et assainissement financier - Gérer des situations délicates d'un point de vue légal : droit pénal (falsification de marchandises), droit du travail, droit du bail à ferme, poursuite pour dettes et faillite. <p><i>Le contenu du cours est applicable également pour gérer la Microentreprise.</i></p>
Bibliographie :	<ul style="list-style-type: none"> - Strategidea (https://agripedia.ch/strategidea/) - Switch – how to change things when change is hard, C. + D. Heath, 2010 - Comptabilité financière 3, Carlen, Gianini, Riniker, Edition LEP, 2014, ISBN 978-2-606-01519-0 - Prométerre, assainissement financier – conversion de dettes, site internet - Textes de lois, jurisprudence en lien avec les sujets traités.
Module relu le :	19 février 2024
Par :	Alexandre Mondoux
Validée COPIL HES le	17 août 2023